Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203228-20260210-2026_06_02_07-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-PÉVER
Séance du vendredi 06 février 2026
20 heures
Mairie de Saint-Péver

DELIBÉRATION

2026 06 02 07 Attribution d'une subvention exceptionnelle

Madame Christelle Thomas sollicite un soutien financier de la commune afin de pouvoir participer à un voyage handisport organisé par le club Handisub subaquatic.

A l'automne 2026, 22 plongeurs dont 7 en situation de handicap partiront pour un voyage pour pratiquer ensemble la plongée sous-marine en mer rouge. Madame Thomas fait partie des accompagnateurs.

Le conseil municipal décide par :

Présents	10	Pouvoir	0	Votants	10	Absent	0
Voix pour	10	Voix contre	0	Abstention	0		

D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 50 euros à Madame Christelle Thomas.

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire
Hélène BAHEZRE

Le Maire
Jean JOURDEN